

Conférence de presse :

Le Leem publie son premier
« Observatoire des biotechnologies santé
en France »

Mercredi 27 juin 2012

Eurosites George V – Cercle Galliera
28 avenue George V – 75008 Paris (Métro George V ou Alma)

Présentation des résultats, du benchmark mondial et des pistes de travail
pour consolider la filière des biotech santé en France

Intervenants :

- **Christian Lajoux**, Président du Leem
- **Annick Schwebig**, Présidente du Comité Biotechnologies du Leem
- **Franck Grimaud**, Président du pôle Atlantic Biothérapies et CEO Vivalis (une entreprise de biotech)
- **Gilles Nobecourt**, Associé de la Compagnie financière Rothschild (investisseur en biotech)
- **Pierre Tambourin**, Directeur général du Genopole® d'Evry (parc de biotech).



Contacts Presse Leem

Stéphanie Bou - Tél : 01 45 03 88 38 / 06 60 46 23 08 – sbou@leem.org

Virginie Pautre - Tel : 01 45 03 88 87 – vpautre@leem.org

Jean-Clément Vergeau- T. 01 45 03 86 82 – jcvergeau@leem.org

Communiqué de presse

le 27 juin 2012

Les biotechs santé, relais essentiel d'innovation des industriels du médicament **Le Leem publie son premier « Observatoire des biotechnologies santé »**

Le premier observatoire des biotechnologies santé publié par le Leem (les Entreprises du Médicament) dresse un véritable tableau de bord du vivier d'innovations que constitue le secteur des biotechs santé.

Avec 446 sociétés répertoriées, (58 grands groupes pharmaceutiques et 388 PME de biotechs), la France peut se targuer d'un tissu consistant de biotechnologies santé, concentrées pour plus de la moitié d'entre elles (57%) dans deux régions, l'Île de France et Rhône-Alpes. Le secteur des biotechs santé est composé à 90% de petites sociétés : il représente 11 000 emplois et réalise un chiffre d'affaires de 1,5Mds€.

L'observatoire présente aussi la position du secteur des biotechs français dans un marché mondial dominé par les Etats-Unis.

- Le tissu français apparaît encore insuffisamment mature avec un effectif moyen par entreprise de 34 salariés contre 54 en Suède, 77 en Allemagne et 81 en Suisse et un chiffre d'affaires relativement faible, 1,5Md€, comparé aux 5,8 Md€ de la Suède, aux 6,1Md€ du Royaume-Uni et de l'Allemagne et aux 7,9Md€ de la Suisse.
- Il reste peu capitalisé : 4,3Md€ contre 5,7 pour la Suède, 16,3 pour le Royaume-Uni, 31 pour l'Europe et 219 pour les Etats-Unis...

Le tissu des biotechs santé français apparaît comme fragile, peinant à grossir et atteindre la masse critique nécessaire à sa croissance dans la nouvelle bio-économie qui émerge. Il ressort de plus très nettement des analyses et entretiens réalisés pour construire l'observatoire, que le secteur pâtit d'un manque de continuité des aides, partenariats, investissements menés pour le faire monter en puissance et en visibilité. Il y a donc un besoin d'un accompagnement « en continu » des biotechs santé » qui définit les pistes de travail mises en avant par les industriels du médicament.

Trois pistes de travail

- 1. Remédier à la « vallée de la mort ». Alors que l'étape de la création d'entreprises est bien financée (1^{er} tour), le nombre d'acteurs du capital risque est en baisse sérieuse, rendant difficiles les 2^{ème} et 3^{ème} tours de financement.**
- 2. Faciliter la maturation des sociétés de biotech, qui peinent à passer au stade du développement, faute de collaborations ou de contrats leur permettant d'atteindre la phase de pré-industrialisation.**
- 3. Développer les synergies des expertises et l'emploi en identifiant les compétences, les structures et les formations à mettre en commun.**

« Nous voulons nous positionner dans notre rôle d'orchestrateur de filière d'industries de santé, avec un accompagnement ciblé sur tous les maillons de la chaîne » a rappelé Christian Lajoux, président des Entreprises du médicament. « C'est un chantier que nous souhaitons ouvrir en concertation avec tous les acteurs concernés, dans le cadre de la préparation du prochain Conseil stratégique des industries de santé ainsi que de la poursuite des travaux du Comité de filières ». a-t-il conclu.

Contacts Presse : Stéphanie Bou – 01 45 03 88 38 /06 60 46 23 08 – sbou@leem.org /Virginie Pautre - 01 45 03 88 87 – vpautre@leem.org /Jean-Clément Vergeau – 01 45 03 86 82 – jcvergeau@leem.org

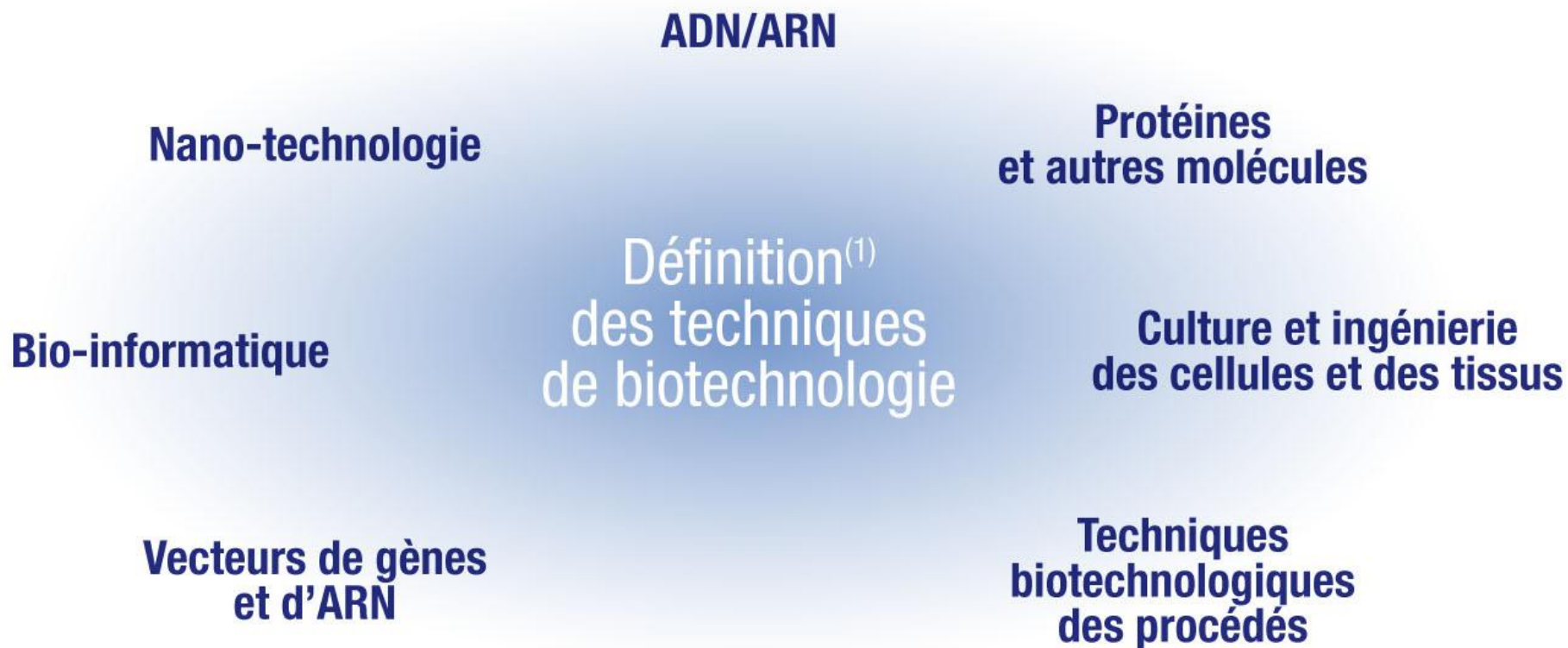
OBSERVATOIRE 2011 DES BIOTECHNOLOGIES SANTÉ EN FRANCE

LA FILIÈRE FRANÇAISE & LES AUTRES PAYS ANALYSES

*Dr ANNICK SCHWEBIG
PRÉSIDENTE DU COMITÉ BIOTECHNOLOGIES DU LEEM*

27 JUIN 2012





(1)La définition restreinte à la santé des biotechnologies de l'OCDE a été adoptée dans cette étude.



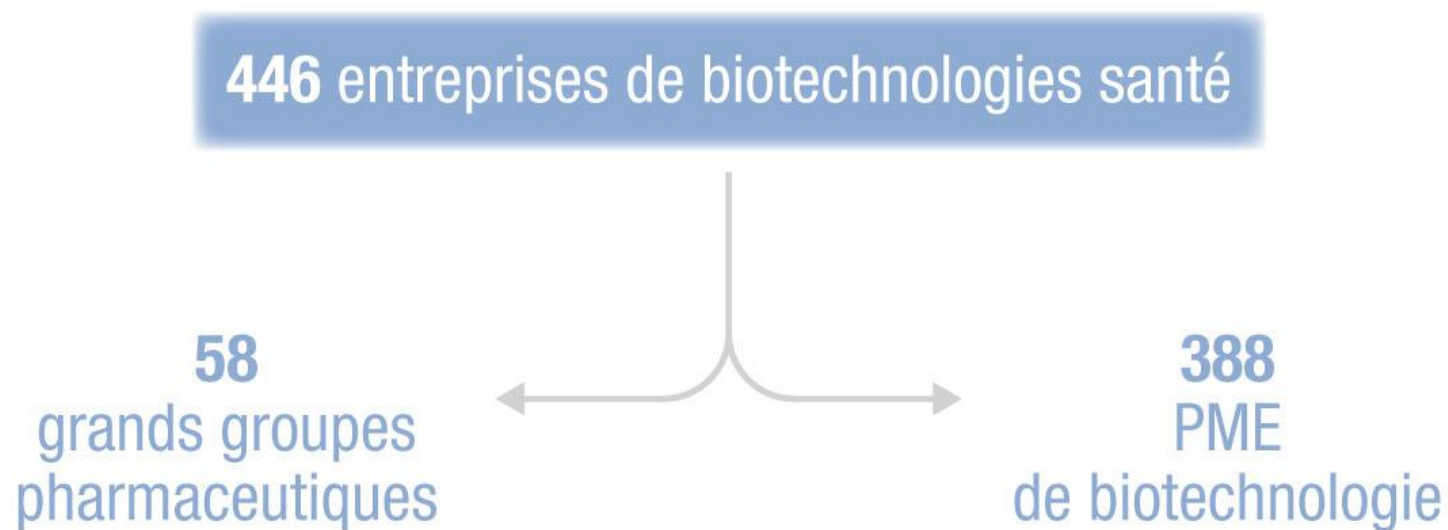
Objectif de l'étude

Analyse et benchmark mondial de la filière industrielle française des biotechnologies santé au moyen de trois indicateurs :

- ❑ la description de la filière des biotechnologies santé en France
- ❑ l'évaluation de la position française dans la compétition mondiale
- ❑ la détermination des conditions de création de valeur des entreprises de la filière des biotechnologies santé en France



Structure de la filière des biotechnologies santé



446 entreprises actives implantées en France

266 entreprises développent des produits de santé

dont produits thérapeutiques **164** / produits de diagnostic **61** / produits pour la recherche **45**

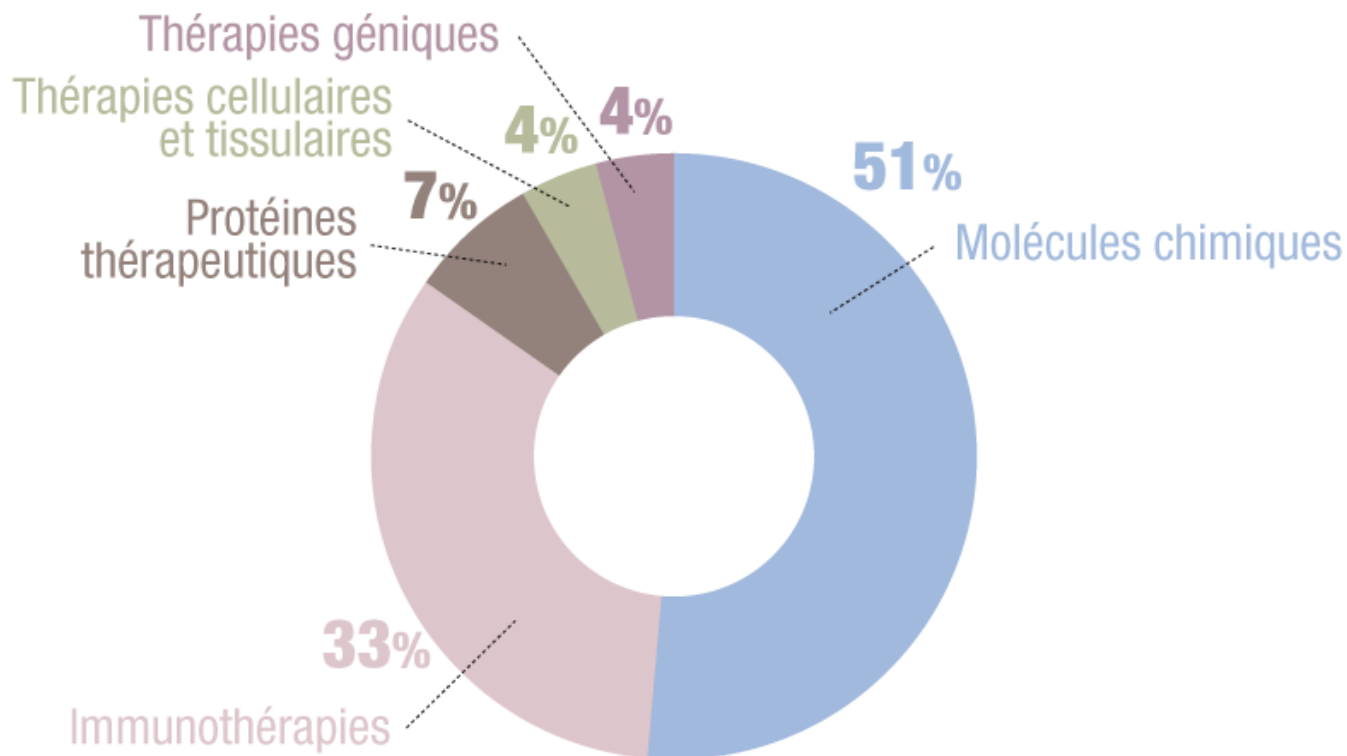
25 entreprises mixtes produits et services

155 entreprises de services



Répartition des produits en développement

80% des produits en développement clinique appartiennent aux domaines de l'immunothérapie et des molécules chimiques issues des biotechnologies *

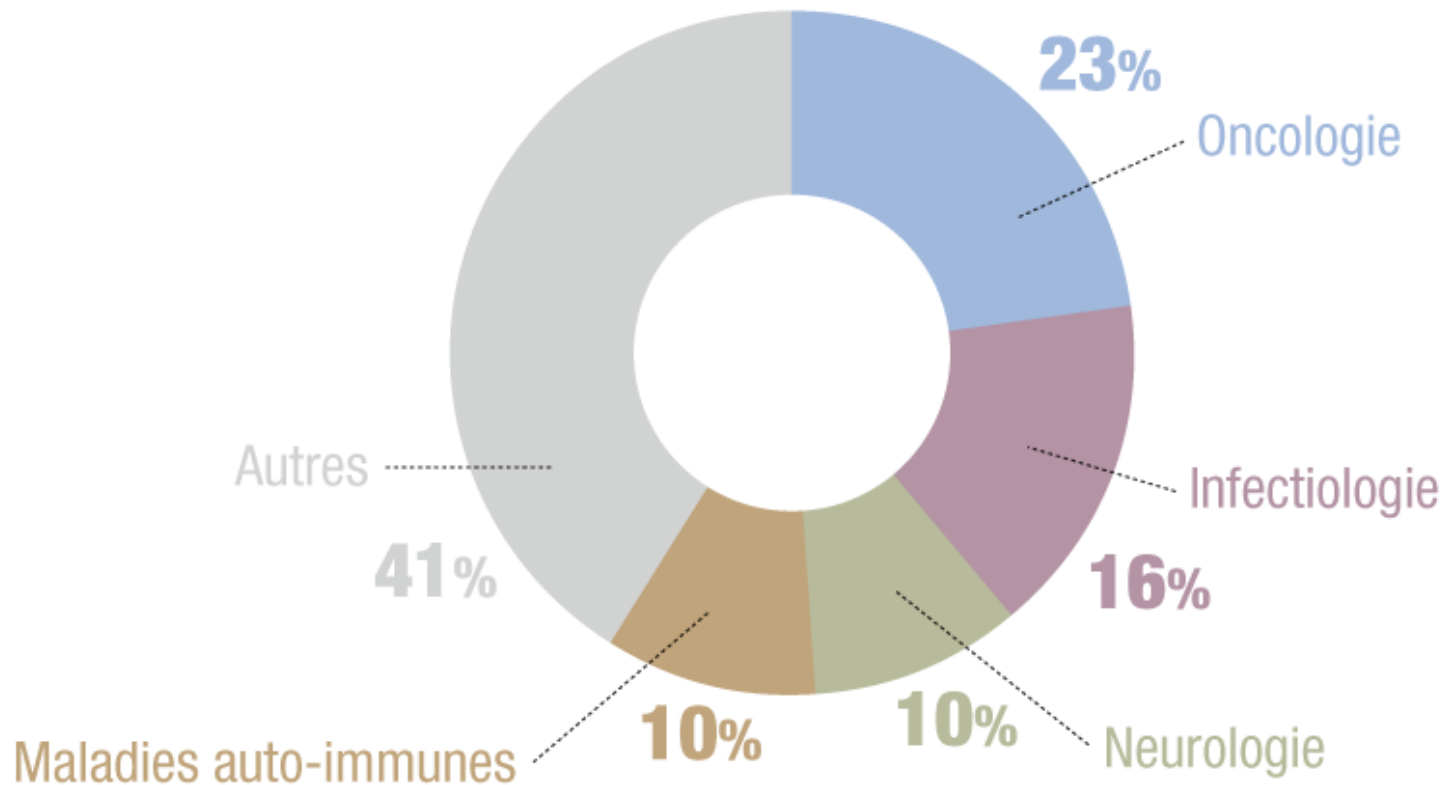


* Molécules chimiques issues des biotechnologies : molécules nécessitant l'utilisation d'un procédé de biotechnologies lors de leur développement et/ou de leur production



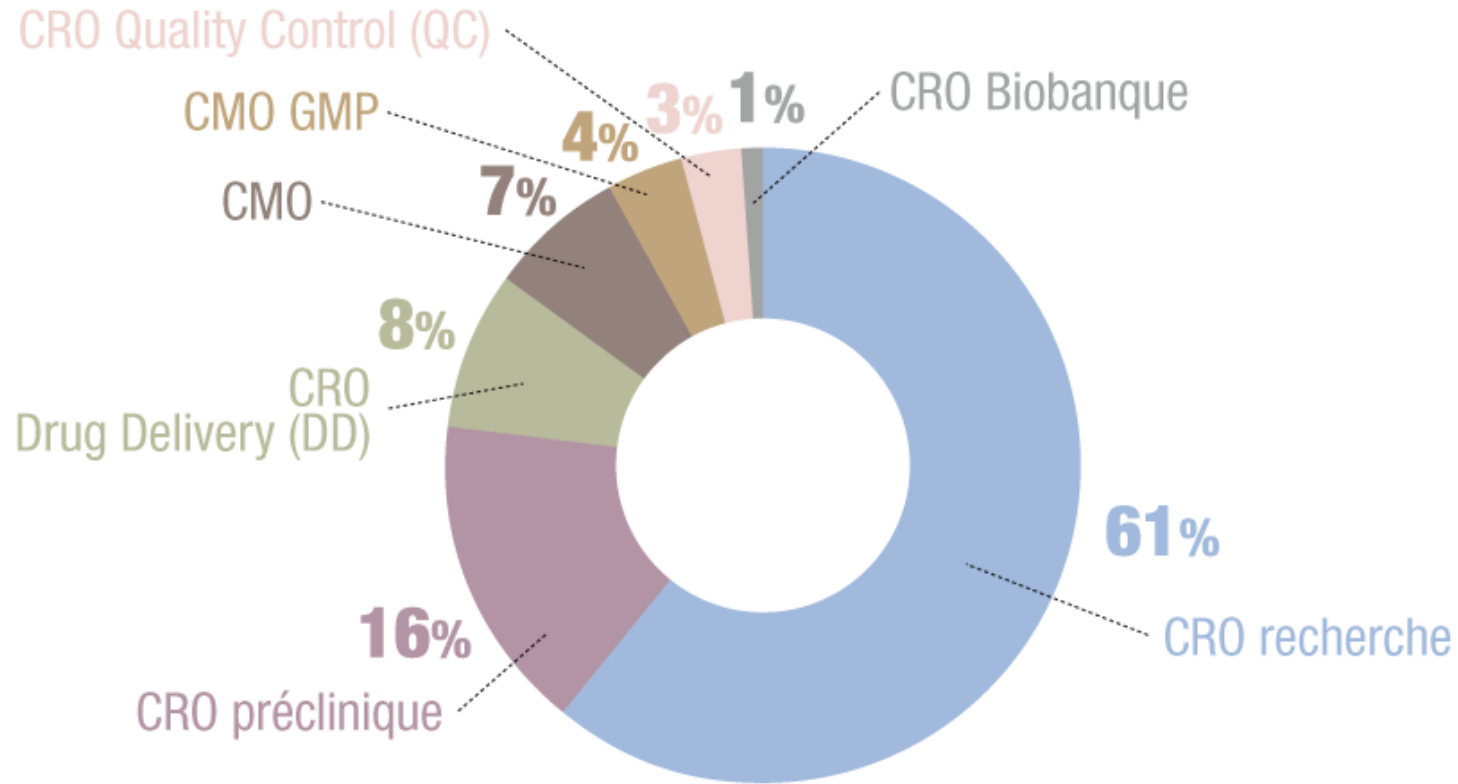
Répartition des produits en développement par aire thérapeutique

Les 150 produits en développement clinique en 2010 ciblent quatre principales aires thérapeutiques



Répartition des entreprises de service par type de recherche

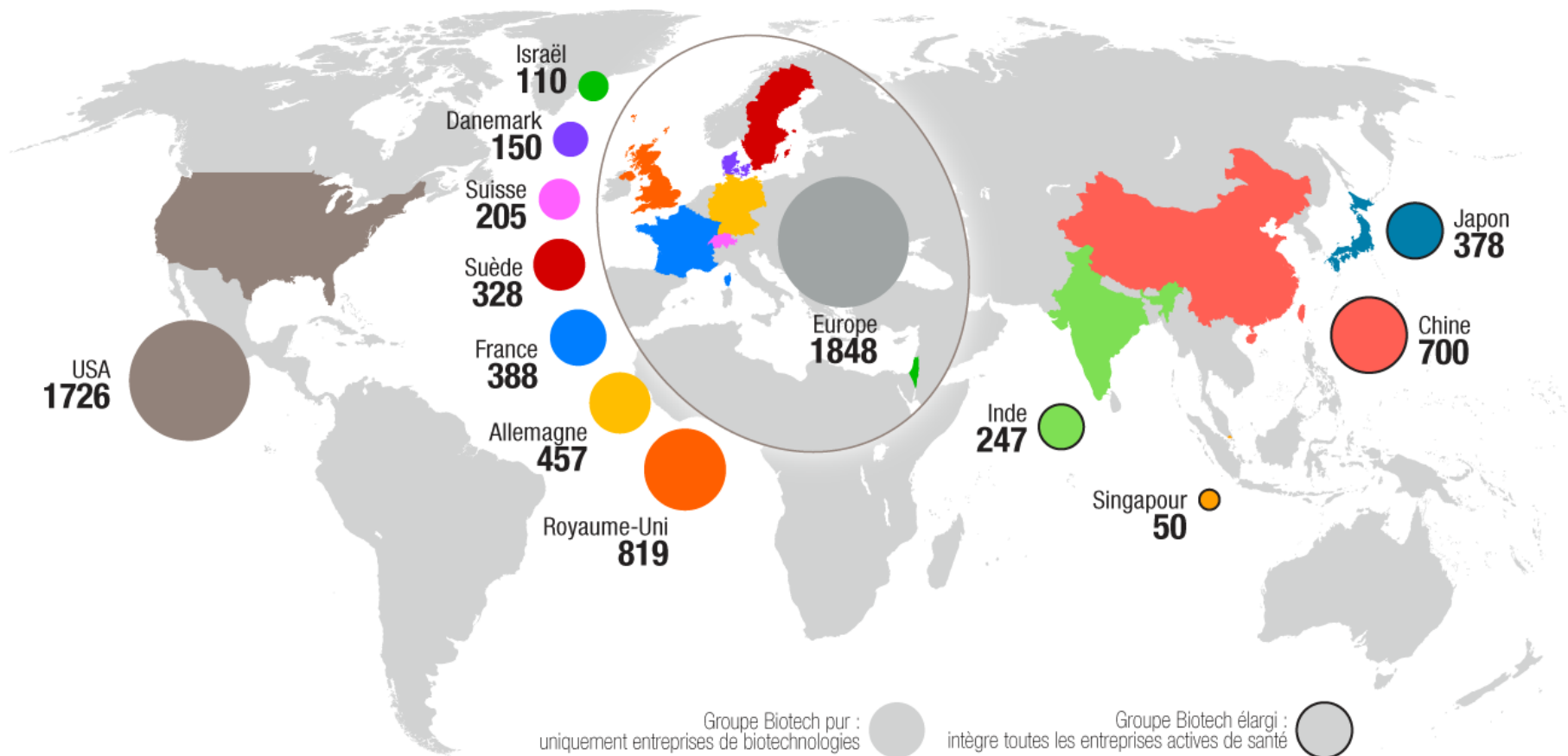
155 entreprises en France



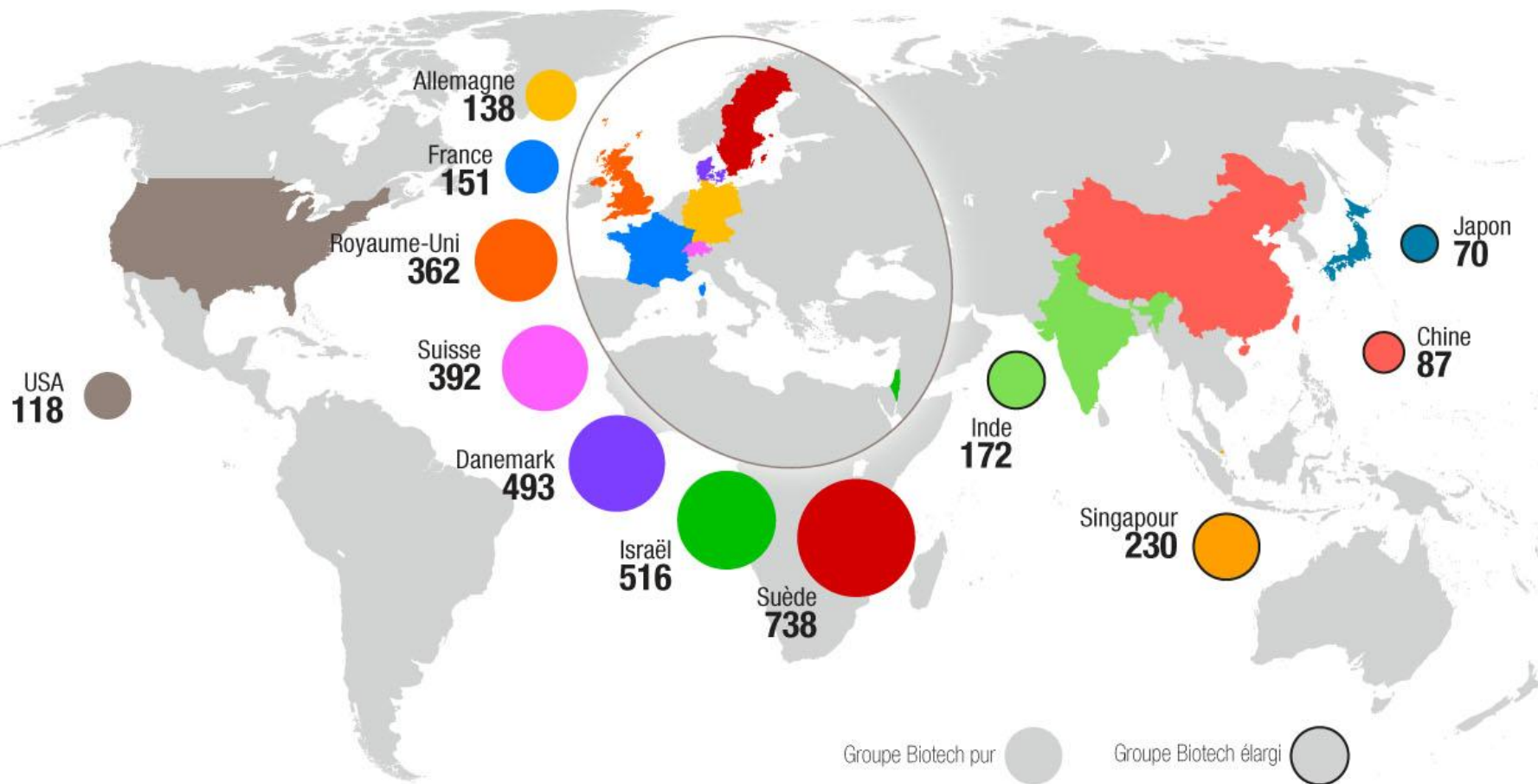
CRO = contract research organisation
CMO = contract manufacturing organization
GMP = good manufacturing practice



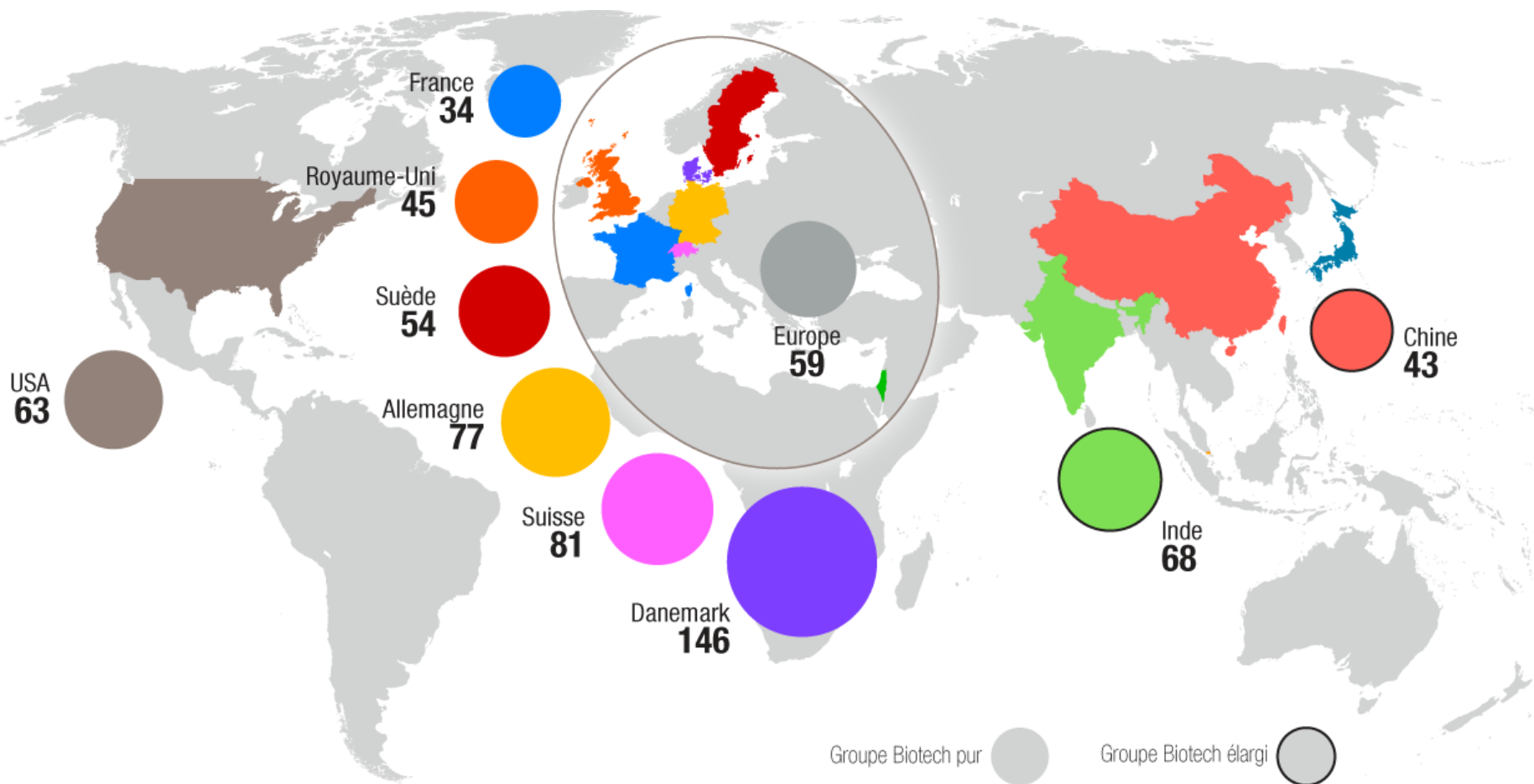
Benchmark mondial : Nombre d'entreprises de biotechnologies par pays



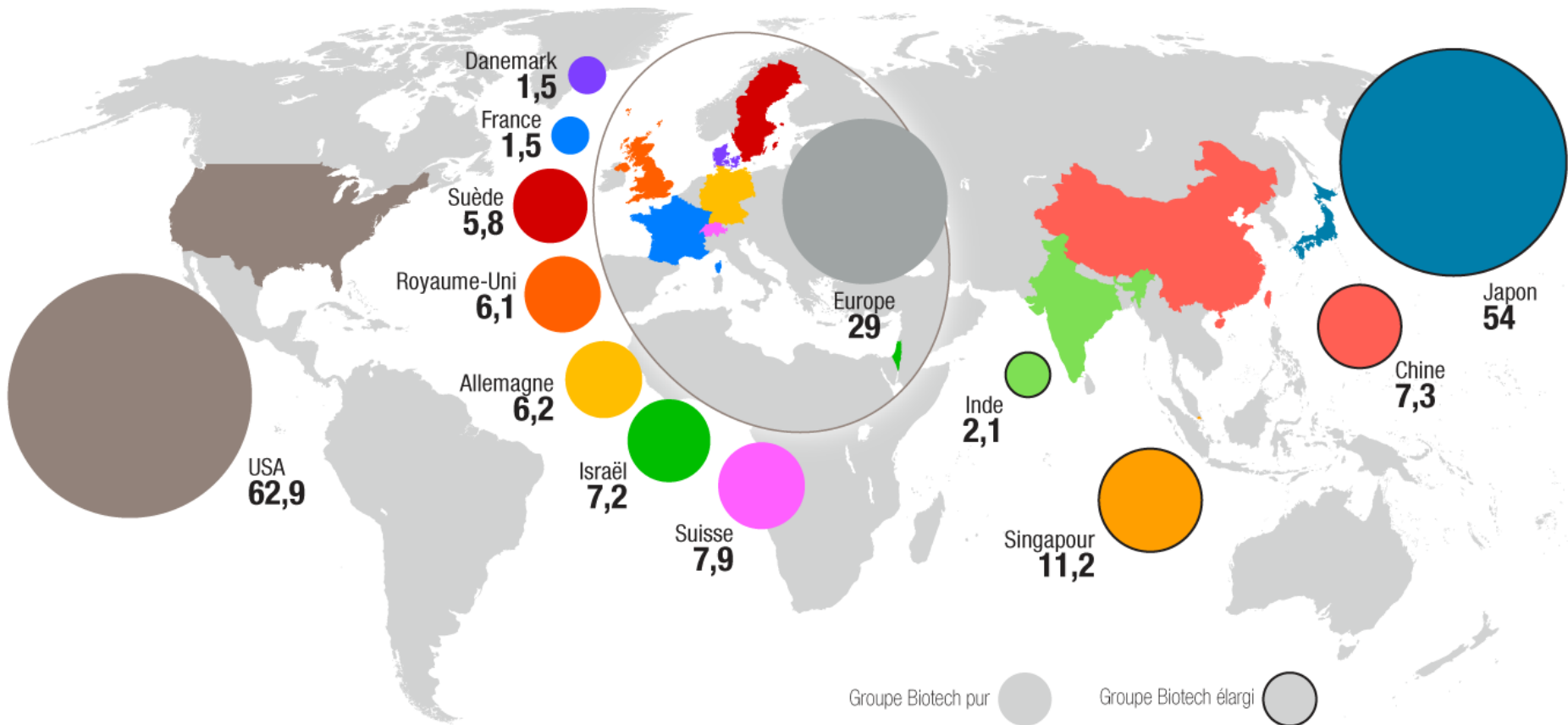
Benchmark mondial : Ratio nombre d'entreprises / PIB (en Md €)



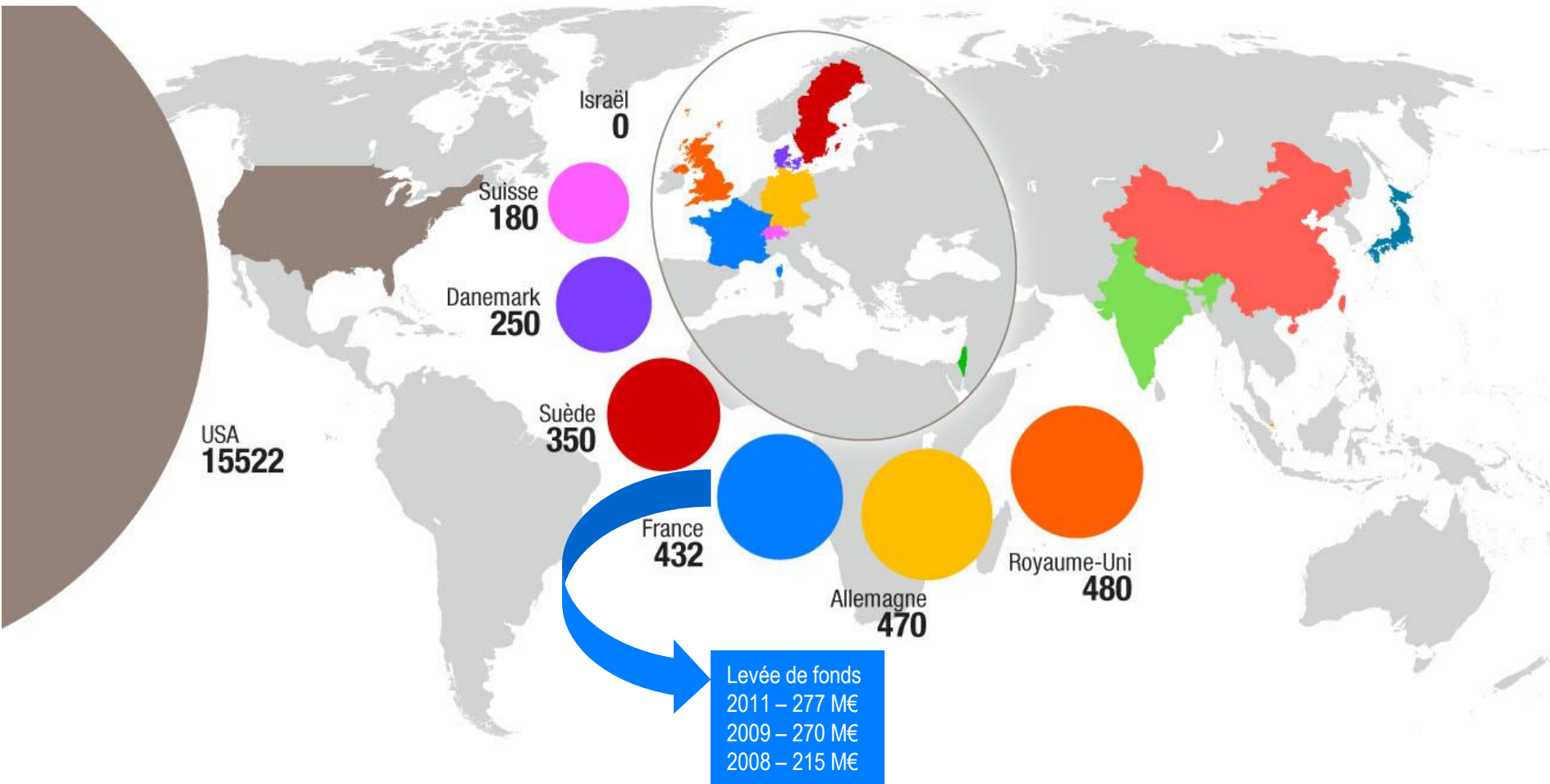
Benchmark mondial : Effectif moyen par entreprise de biotechnologies



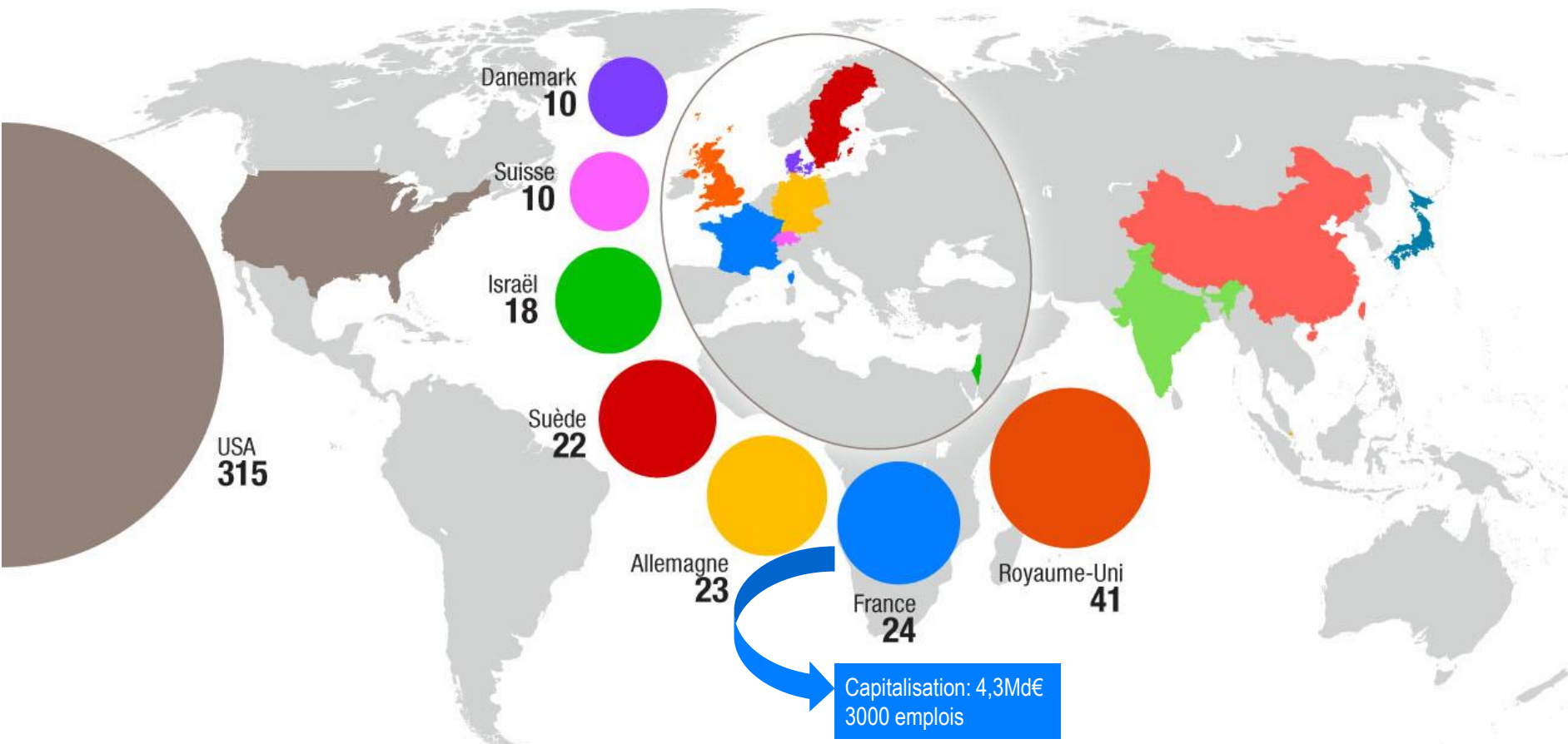
Benchmark mondial : Chiffre d'affaires (en Md €)



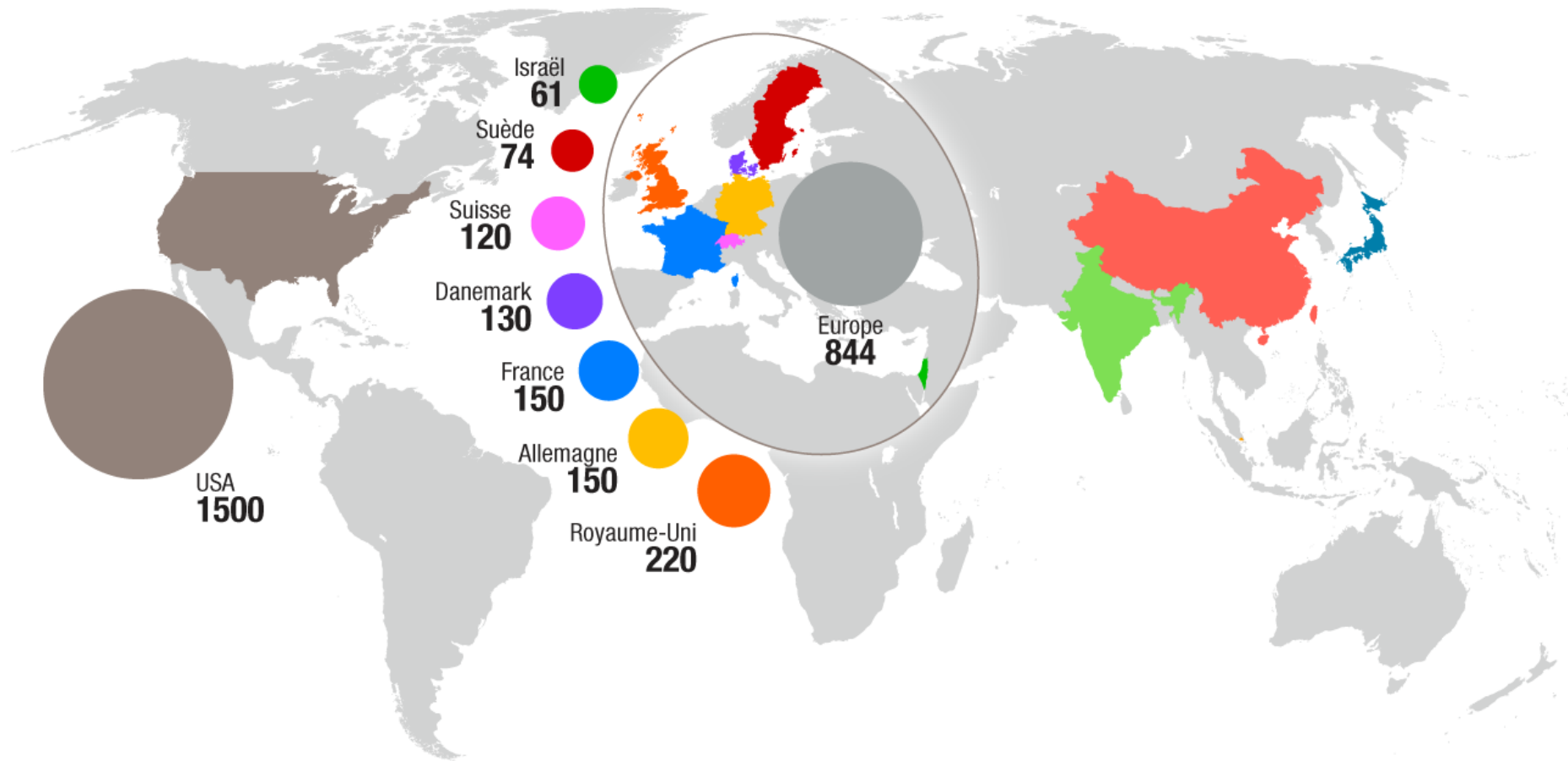
Benchmark mondial : Levée de fonds (2010 en M €)



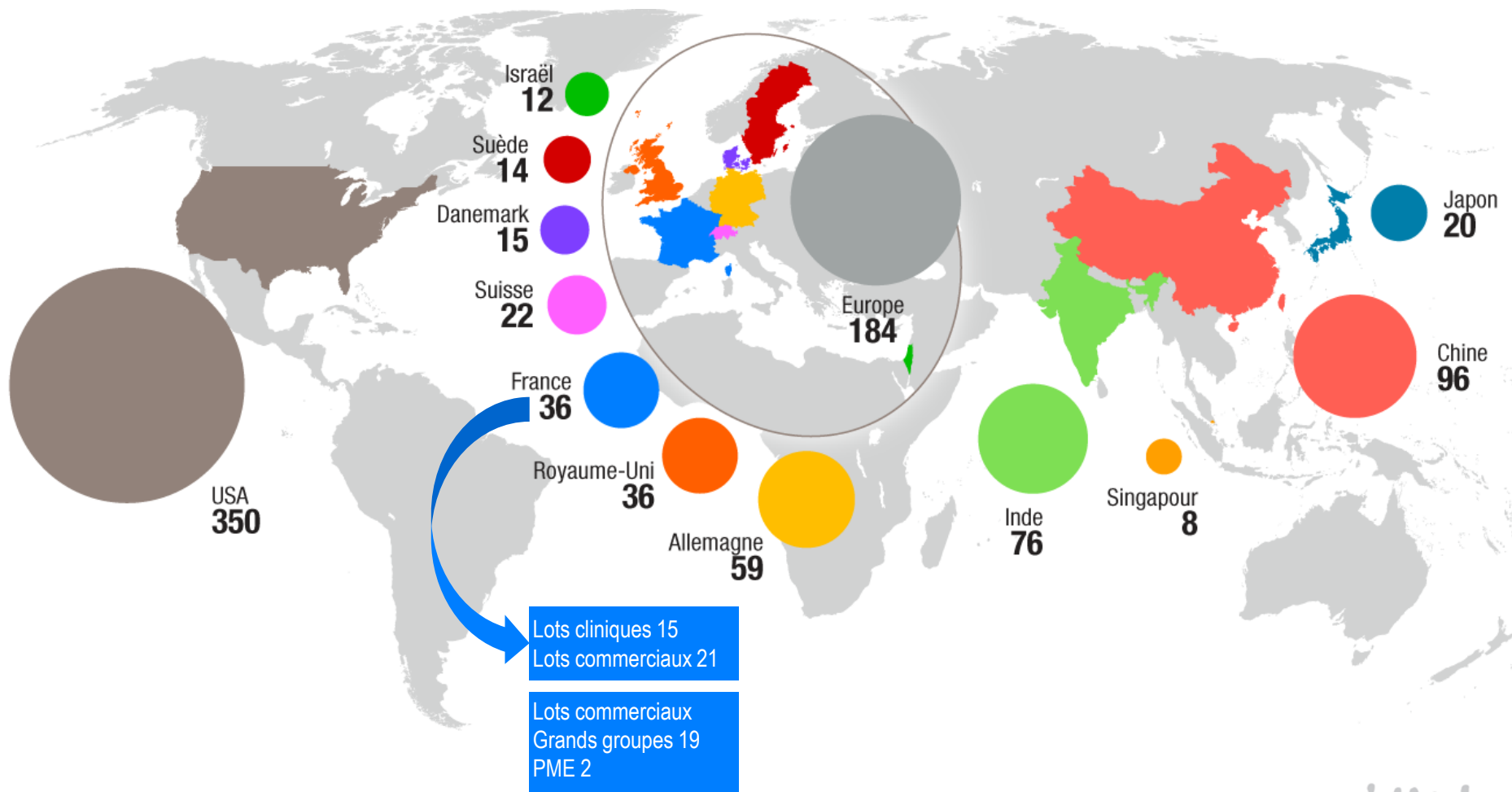
Benchmark mondial : Nombre d'entreprises cotées en bourse



Benchmark mondial : Produits en développement clinique



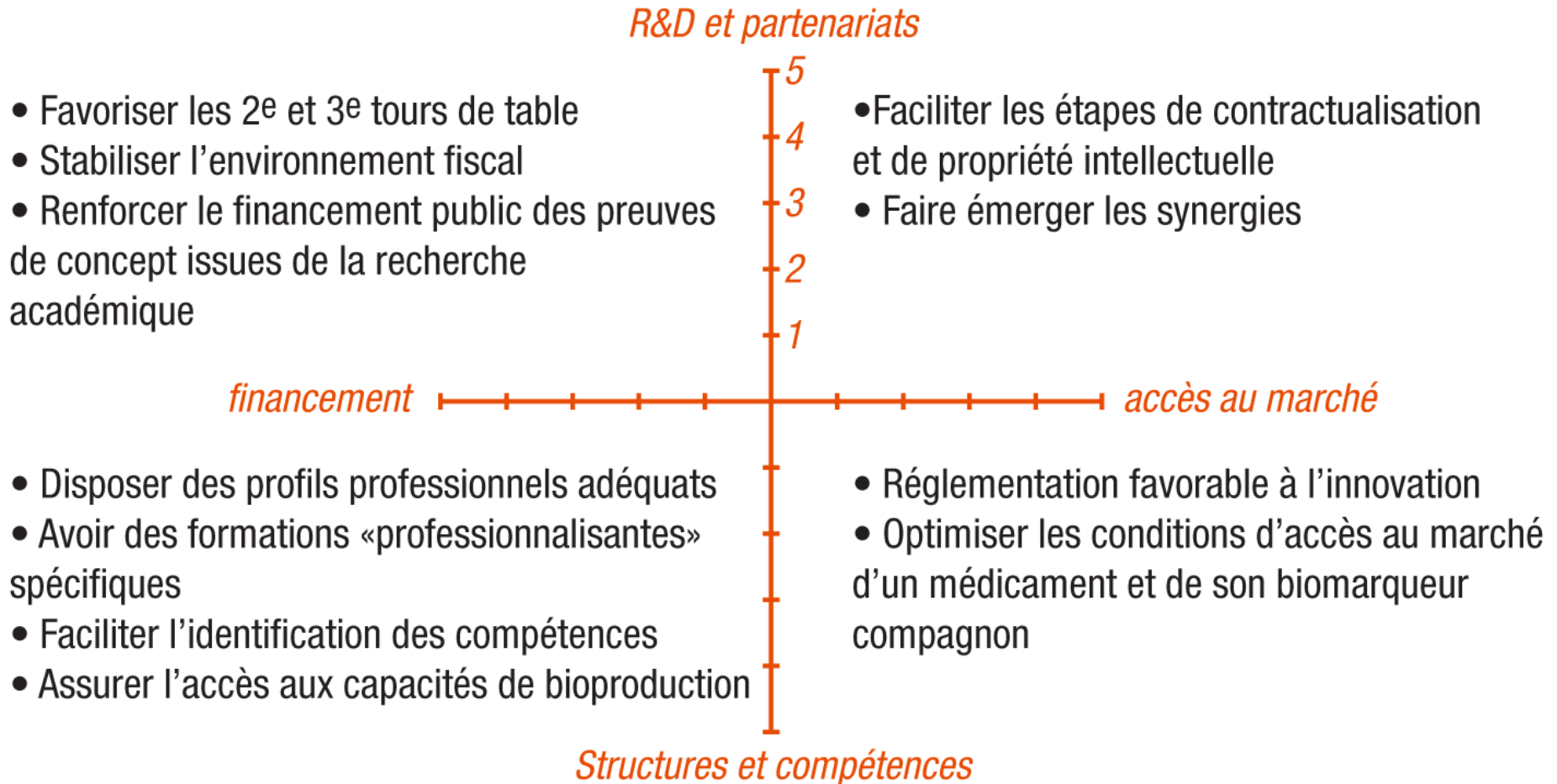
Benchmark mondial : Nombre de sites de bioproduction



Comparaison des entreprises de biotechnologies santé aux Etats-Unis et en Europe

- **Un marché mondial des biotechnologies pour la santé dominé par les Etats-Unis**
- **Un nombre de sociétés identique en Europe et aux Etats-Unis mais des entreprises européennes en majorité**
 - **Plus petites** (59 salariés en moyenne en Europe et 34 en France vs 63 aux Etats-Unis)
 - **Moins bien capitalisées** (219 Mds€ aux Etats-Unis vs 50 Mds€ en Europe et 4,3 Mds€ en France)
 - **Investissant 3 fois moins en R&D** (9,5 Mds€ en Europe vs 30 Mds€ aux Etats-Unis)
- **Un retard en Europe et en France qui s'explique par une différence dans les montants totaux investis aux Etats-Unis**
 - **Lors des levées de fonds et augmentation boursière en 2010**
 - 15 Mds€ aux Etats-Unis contre 150 à 700M€ dans les autres pays benchmarkés
 - **Lors des introductions en bourse en 2010**
 - **Etats-Unis : 12 IPOs** pour 822M€ levés ; **Europe : 7 IPOs** pour 174 M€ levés (dont 5 en France) ; **Asie/Pacifique : 37 IPOs** pour 74 M€ levés

Création de valeur dans les entreprises de biotechnologies santé en France

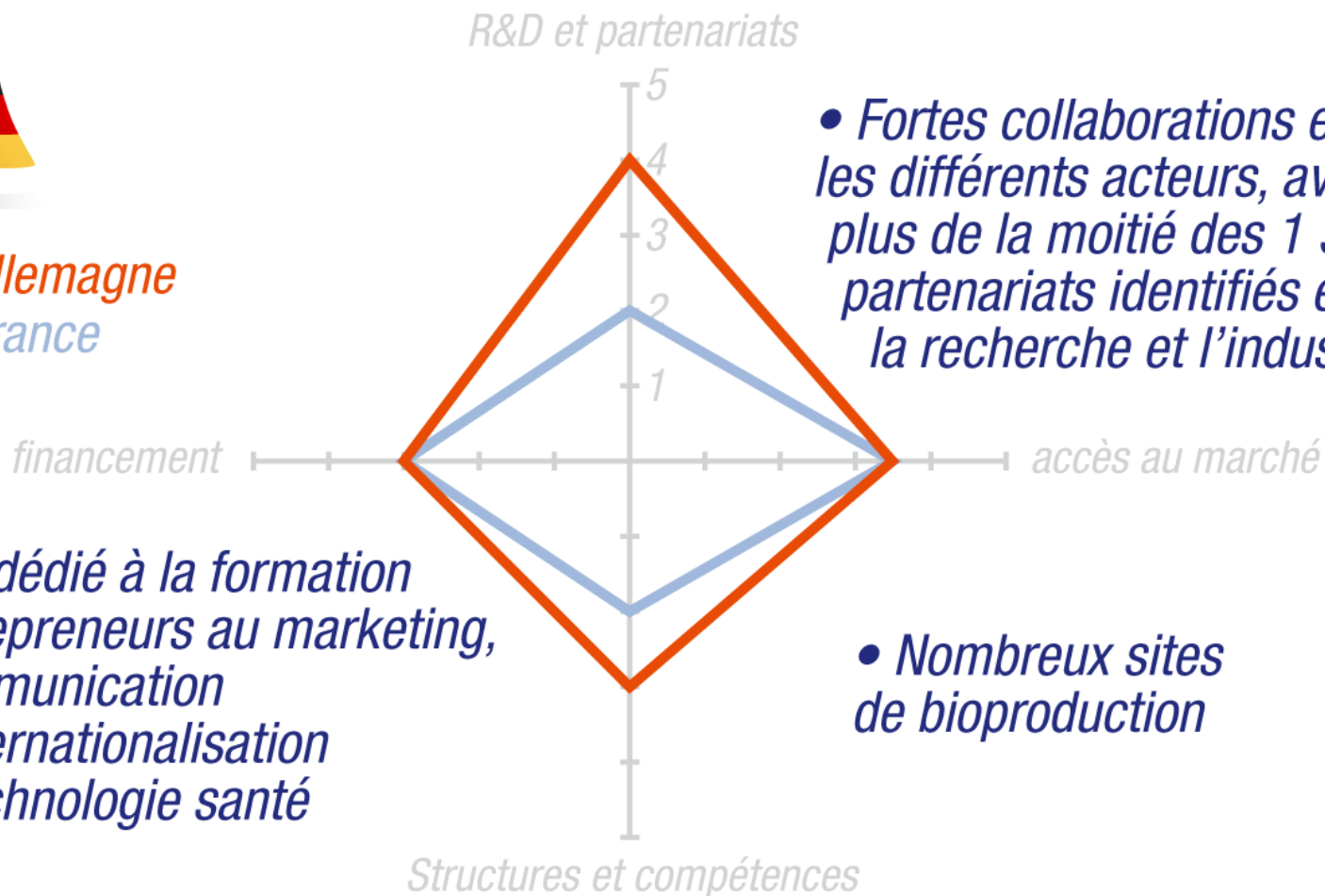


Création de valeur : Comparaison France / Allemagne



— Allemagne
— France

- Fonds dédié à la formation des entrepreneurs au marketing, à la communication et à l'internationalisation en biotechnologie santé



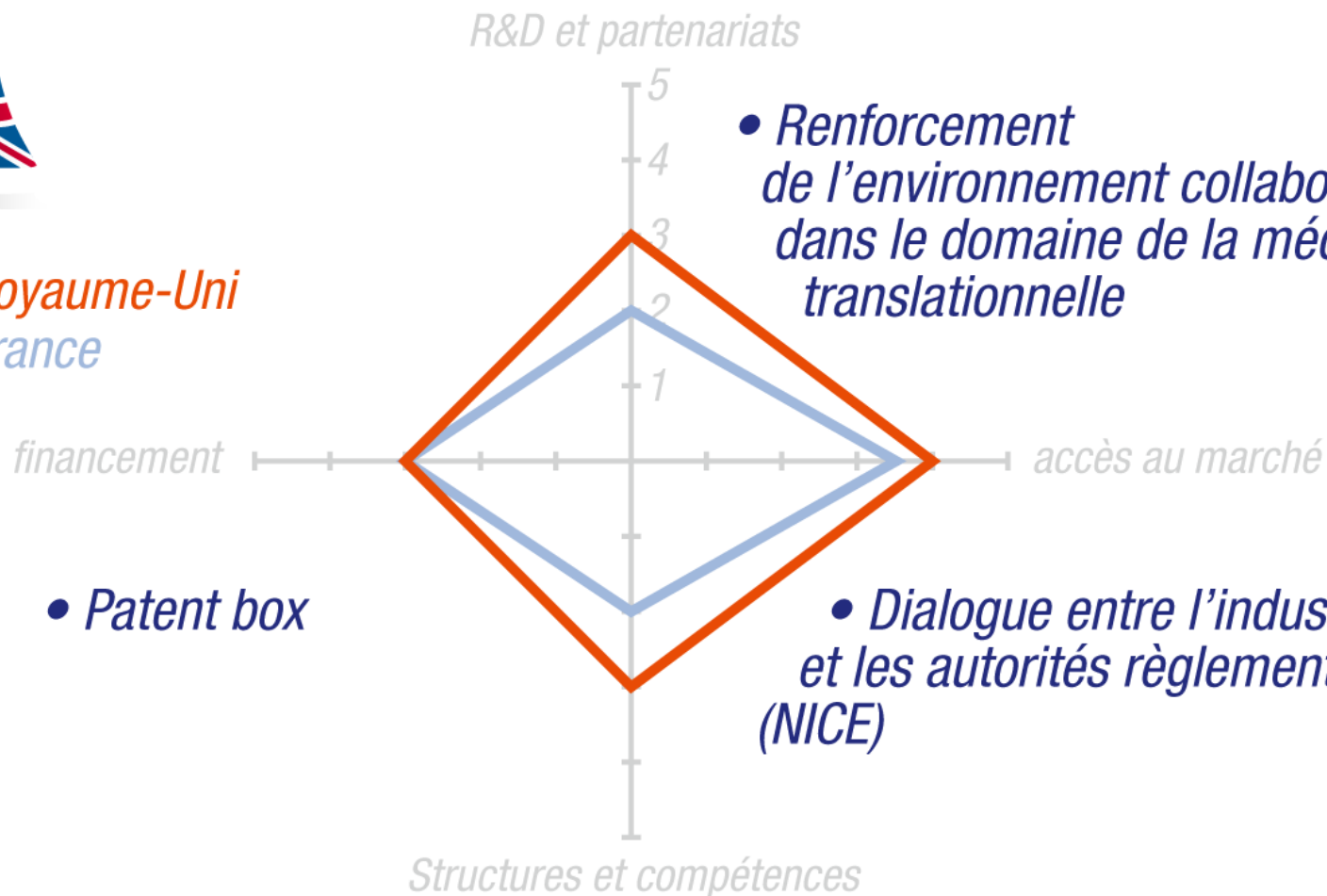
- Fortes collaborations entre les différents acteurs, avec plus de la moitié des 1 300 partenariats identifiés entre la recherche et l'industrie

- Nombreux sites de bioproduction

Création de valeur : Comparaison France / Royaume-Uni



— Royaume-Uni
— France



- Renforcement de l'environnement collaboratif dans le domaine de la médecine translationnelle

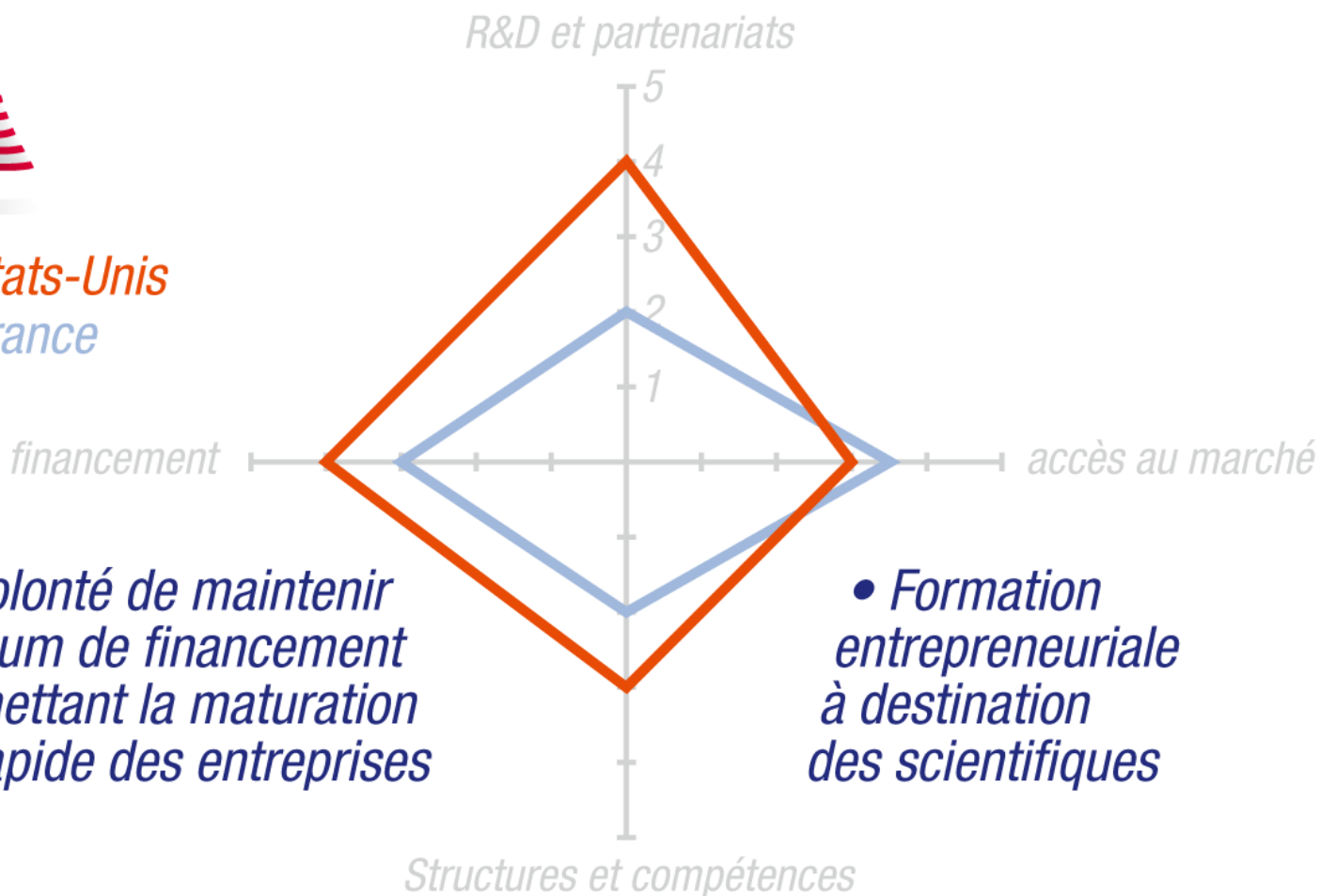
- Patent box

- Dialogue entre l'industrie et les autorités réglementaires (NICE)

Création de valeur : Comparaison France / Etats-Unis



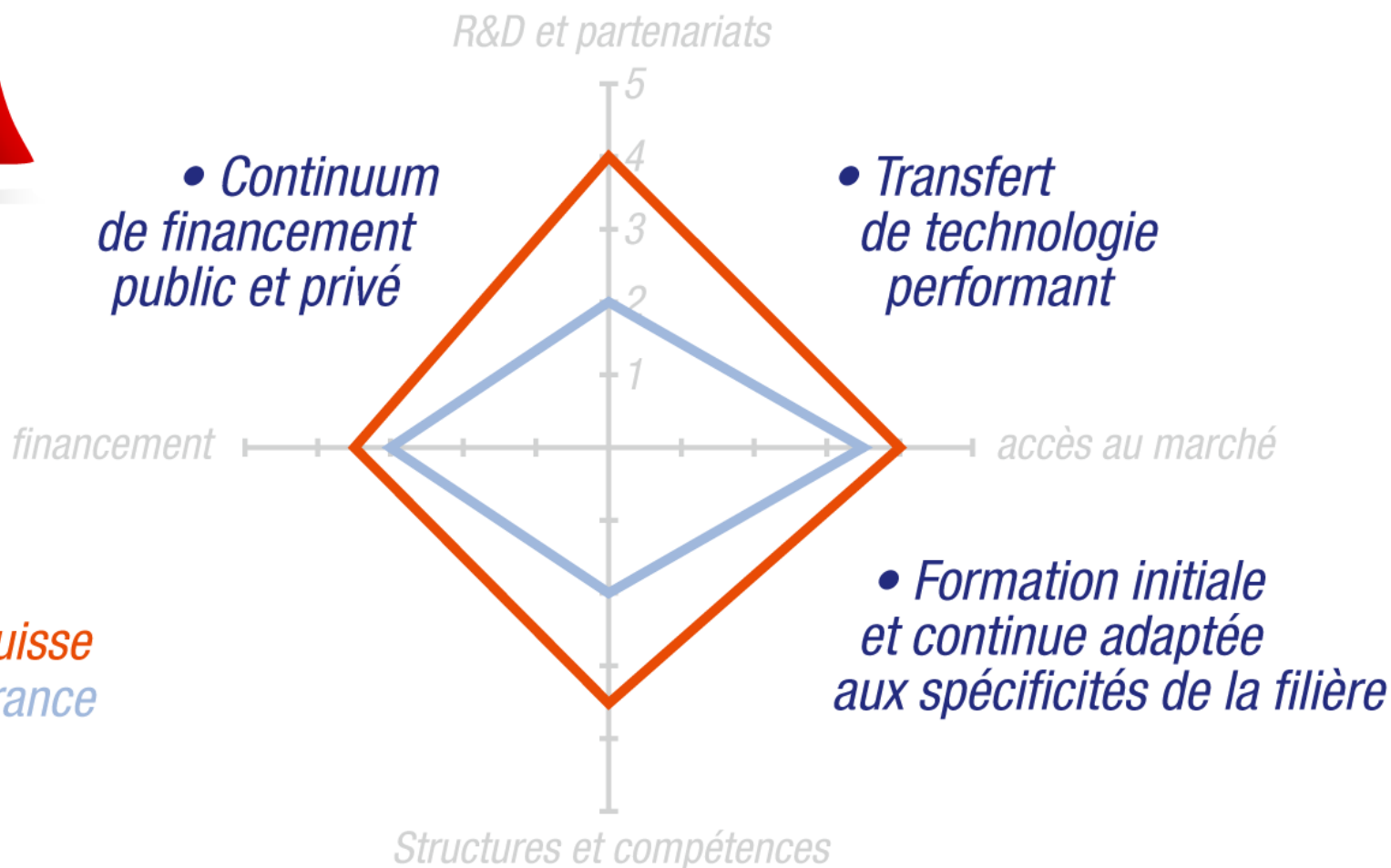
— États-Unis
— France



- *Volonté de maintenir le continuum de financement permettant la maturation rapide des entreprises*

- *Formation entrepreneuriale à destination des scientifiques*

Création de valeur : Comparaison France / Suisse



RESUME

La France possède un tissu industriel de biotechnologies santé composé de 446 entreprises de biotechnologies dont 58 laboratoires pharmaceutiques et 388 sociétés de biotechnologies. Sur ces 446 entreprises de biotechnologies santé présentes en France, 266 développent exclusivement des produits de santé, tandis que les 180 restantes sont sur le créneau mixte produits/services ou sur le créneau spécifique des services (bioinformatique, bioproduction...).

Elles génèrent un chiffre d'affaires consolidé de 14 Mds€ dont 85% ressort des seuls 58 laboratoires pharmaceutiques et de diagnostic *in vitro*.

Le tissu des biotechnologies santé en France est composé à 94% de PME, un chiffre en ligne avec la structuration des filières biotechnologies santé des 11 pays benchmarkés.

Ces entreprises s'inscrivent dans une certaine pérennité sans pourtant réussir à grossir en termes d'effectif : près de 67% ont plus de 10 ans, mais 88% d'entre elles comptent moins de 50 salariés, ce qui place la France loin derrière la Suisse, avec une moyenne de 80 salariés par société et l'Allemagne, 77 salariés.

Deux régions françaises se distinguent plus particulièrement pour le développement de produits thérapeutiques : Île-de-France (37%) et Rhône-Alpes (18%), qui regroupent 55% des entreprises et représentent 80% du chiffre d'affaires. La répartition des entreprises de services est plus homogène sur le territoire. La troisième région est la Provence Alpes Côte d'Azur avec 9% des entreprises actives en biotechnologies de santé.

La filière française des biotechnologies santé bénéficie de l'appui d'un écosystème structuré : pôles de compétitivité, IHU (Institut hospitalo-universitaire), SATT (Sociétés d'accélération du transfert de technologie), PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur), entreprises du médicament et de diagnostic leaders. Les entreprises de biotechnologies françaises restent cependant dans la «moyenne» du benchmark mondial : malgré les progrès enregistrés ces dernières années, elles gardent un degré de maturité inférieur à celui de leurs concurrentes européennes et américaines (taille, nombre...) et restent présentes mais rarement leaders sur des approches thérapeutiques innovantes :

- Leur chiffre d'affaires est largement inférieur à celui des pays benchmarkés ;
- Leur capitalisation boursière reste faible, 219 Mds € aux USA, 41 en Europe et 4.3 en France ;
- 35% d'entreprises de services en France contre 50% à l'étranger, avec un effectif moindre en moyenne dans les entreprises de services implantées en France ;
- On observe 34 salariés par entreprise en moyenne en France vs 59 salariés en moyenne en Europe et 63 aux Etats-Unis ;
- Elles ont moins de produit en développement clinique de phase III et se positionnent difficilement comme leader dans les approches thérapeutiques innovantes, ne leur permettant pas de rattraper leur retard sur les entreprises de biotechnologie des pays leaders benchmarkés.

Benchmark mondial

	Nb entreprises de biotech santé	Nb moyen de salariés	Nb entreprises cotées en bourse	Nb produits en développement clinique
FRANCE	388	34	24	150
ROYAUME-UNI	819	45	41	220
ALLEMAGNE	457	77	23	150
SUISSE	205	81	10	130
SUEDE	328	54	22	74
EUROPE (Suisse incluse)	2 347	59	130	854
ETATS-UNIS	1 726	63	315	1 500

Les biotechnologies sont-elles la clé du développement économique de l'industrie du médicament ?

le chiffre

446¹ entreprises de biotechnologies santé en France, dont 58 laboratoires pharmaceutiques et 388 sociétés de biotechnologies.

Les entreprises du médicament font un appel croissant aux biotechnologies, pour découvrir, tester et produire de nouveaux traitements (vaccins, protéines recombinantes, anticorps monoclonaux...), mais aussi pour identifier et comprendre les causes des maladies. La présence d'un tissu de jeunes entreprises innovantes de biotechnologie est donc source d'innovations majeures et son renforcement un axe stratégique des industriels de la santé.

État des lieux

La R&D des entreprises du médicament est de plus en plus externalisée vers les sociétés de biotechnologie. Sur les 446 entreprises de biotechnologies santé présentes en France, 266 développent exclusivement des produits de santé, tandis que les 180 restantes sont sur le créneau mixte produits/services ou sur le créneau spécifique des services (bioinformatique, bioproduction...).

La filière française des biotechnologies santé bénéficie de l'appui d'un écosystème structuré : pôles de compétitivité, IHU, SATT, PRES, sociétés pharmaceutiques et de diagnostic leaders.

Les entreprises de biotechnologies françaises restent cependant dans la « moyenne » du benchmark mondial : malgré les progrès enregistrés ces dernières années, elles gardent un degré de maturité inférieur à celui de leurs concurrentes

européennes et américaines (taille, nombre...), et restent présentes mais rarement leaders sur des approches thérapeutiques innovantes.

BENCHMARK MONDIAL

Nombre	entre-prises de biotech santé	de sala-riés	entre-prises cotées en bourse	produits en dév ^{mt} clinique
FRANCE	388	34	24	150
ROYAUME-UNI	819	45	41	220
ALLEMAGNE	457	77	23	150
SUISSE	205	81	10	130
SUEDE	328	54	22	74
EUROPE (Suisse incluse)	2347	59	130	854
ETATS-UNIS	1726	63	315	1500

Les entreprises du médicament participent à la constitution d'une véritable « bioéconomie »

- ▶ Elles ont soutenu la mise en place d'un environnement fiscal favorable à la constitution d'une filière de biotechnologies santé : mise en place du Crédit Impôt Recherche (CIR), statut de la Jeune Entreprise Innovante (JEI).
- ▶ Elles intensifient leurs démarches de partenariats : 35 % à 40 %² de leurs budgets de R&D sont désormais alloués à des accords et des projets collaboratifs. Elles ont aussi procédé, en 2009 à 193³ opérations de fusions-acquisitions et 81⁴ en 2010.
- ▶ Elles soutiennent financièrement les entreprises de biotechnologie qui se développent en France : création du fonds Innobio, doté de 140 Md€, lors de la réunion 2009 du Conseil stratégique des industries de santé avec un abondement conjoint du FSI (Fonds stratégique d'investissement) et des industriels. Elles s'associent même à des sociétés de capital-risque ou créent leur propre fonds pour investir dans les biotechnologies.

(1) Tous les chiffres de cette fiche sont extraits de l'étude du Comité Biotechnologies du Leem : « Observatoire 2011 des biotechnologies santé en France : état de la filière française et benchmark mondial » Février 2012. (2) Etude Xerfi. Juillet 2010. Les sociétés de Biotechnologies en France. Perspectives de financement et analyse des forces en présence. (3) Étude Euler-hermès cité dans le Figaro Article du 11 janvier 2012. «Les grands laboratoires, nouveaux banquiers des biotechs». (4) Étude HBM Partners. Dans Rapport France Biotech 2011.